

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT

2 € DÉC. 10

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 356.



JOURNAL MENSUEL



Retraites : il nous faut arrêter ces voleurs !

La crise des subprimes est passée ; du moins pour les banques et les marchés boursiers. Il nous reste à en régler l'ardoise en termes de fragilisation de l'emploi et d'explosion des dettes publiques. Nos systèmes de protection sociale sont les prochaines cibles désignées.

Les enjeux du mouvement : le partage des richesses

En effet, tous les sacrifices qui sont imposés aux salariés pour « redresser les finances publiques » ou « restaurer les profits des entreprises » ont été dilapidés par cette crise. Tous les gouvernements se sont précipités pour sauver les banques. C'est vrai que l'économie-casino capitaliste peut difficilement fonctionner sans ses gros joueurs. Alors on leur a vite permis de se refaire. Mais en réalité, ce sont les petits joueurs qui font tourner l'économie. Ce sont la petite épargne et les frais bancaires qui font le fond de commerce des banques. Ce sont les transferts de nos salaires vers les profits (10% du PIB depuis 1980) qui font tourner le capitalisme. S'il y a bien quelque chose que les capitalistes supportent mal, c'est qu'une partie de notre salaire échappe à leur voracité. Les systèmes de protection sociale, mis en place après la Seconde Guerre mondiale, posaient le principe qu'une partie de notre salaire était socialisé pour assurer une solidarité collective face à la vieillesse et la maladie. C'est inadmissible dans la logique capitaliste. Même notre maladie et notre vieillesse doivent pouvoir leur permettre de faire des profits.

Car ne nous leurrions pas, le but des réformes est bien de vider le système par répartition de son contenu. Qui va pouvoir toucher une pension pleine ? L'objectif de 42 annuités, voire 44 comme c'est prévu dans certains projets, est hors de portée avec l'allongement des études, le chômage, les situations à temps partiel... Le but réel de ces réformes est de réduire les pensions versées. Alors un espace est créé pour des assurances privées. Tout le monde ne pourra pas les souscrire, mais ce n'est pas leur problème. Du moment qu'ils ont une nouvelle occasion pour se faire du fric. Tant pis si la pauvreté des personnes âgées remonte en flèche.

Ca fera un bon pactole pour jouer à la Bourse. Mais allez demander à un courtier en Bourse, le nez rivé sur ses primes, d'avoir une conscience sociale. Allez faire confiance à un ministre du Budget, puis du Travail, dont la femme était appointée par la plus grosse fortune privée du pays.

Cette lutte pour nos retraites est plus que légitime. Elle est l'expression d'une nécessité. Celle de redresser une distribution de richesse immorale, injuste et destructrice.

Une mobilisation importante... mais insuffisante

Tout le monde a été surpris par la mobilisation sur les retraites : le gouvernement et probablement même les syndicats. En effet, pour de nombreux salariés, cette attaque symbolisait la remise en cause d'une garantie fondamentale. Depuis quarante ans, la fragilisation des parcours professionnels provoque un sen-

timent d'insécurité permanent. Les réformes des retraites prolongent cette précarité.

Certains secteurs (cheminots, raffineries...) se sont engagés dans des mouvements de grève reconductible pour faire reculer le gouvernement. Mais ils ont été malheureusement trop peu nombreux. Dans l'éducation nationale, notamment, nous n'avons pas dépassé la participation aux grandes journées d'action. Seuls quelques militants syndicaux se sont engagés dans des grèves reconductibles. Et il faut saluer la mobilisation de lycéens, que certains ne manqueront pas de juger illégitime, mais ce n'est pas bien nouveau. On ne peut pas en même temps leur reprocher d'être dépolitisés et les accuser peu après quand ils se mobilisent de ne pas savoir ce qu'ils font. Ce n'est que par de luttes interprofessionnelles que nous pourrions inverser le rapport de forces. Nos gouvernants craignent les mobilisations sociales. Ils cherchent absolument à éviter le rassemblement des victimes de leurs projets, en nous attaquant les uns après les autres. Cette lutte a tout de même permis de tisser un certain nombre de liens (actions communes, caisses de solidarité...). Nous aurons bientôt l'occasion de construire de nouvelles mobilisations. Il nous faudra être plus forts et plus unis.

Car cette lutte n'est pas finie. Elle ne peut être finie tant que le vol éhonté dont nous sommes tous victimes n'est pas stoppé.

Rico éduc 69

SOMMAIRE

ACTUS

Baud : la CNT gagne en cassation 2

Représentativité chez People & Baby 2

La sarkonnection 3

VIE SYNDICALE

Dans les tranchées du BTP 5

JURIDIQUE

Immigration rime avec discrimination 6

HUMEUR

De la défaite à la victoire 7

INTERNATIONAL

Retour de Palestine 8

CULTURE

Jolie môme en scène 10

PÊLE-MÊLE

Salut Valérie 11

84 ans de combat syndicaliste 11

L'abolition de l'État, une valeur républicaine ?

Par son arrêt rendu le 13 octobre 2010, la Chambre sociale de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par la société Baud (groupe Casino), soutenu par l'UD 94 de FO, confirmant ainsi le jugement rendu par le Tribunal d'instance de Boissy-Saint-Léger le 11 février 2010 au bénéfice du Syndicat du commerce région parisienne de la Confédération nationale du travail (SCIAL-RP CNT), rejetant la contestation patronale de la désignation de son représentant de section syndicale (RSS) chez Baud (Arrêt n°1955 FS-P+B) / Pourvoi n° R 10-60.130).

La Cour de cassation était ainsi invitée par le pourvoi formé par la société Baud contre ce jugement du 11 février 2010 à se prononcer, pour la première fois, sur la notion de «respect des valeurs républicaines» par un syndicat, soit l'une des conditions auxquelles il doit satisfaire pour être autorisé à désigner un représentant de section syndicale en application de l'article L.2142-1 du code du travail dans sa rédaction résultant de la loi du 20 août 2008, le législateur s'étant gardé de toute précision à ce sujet.

La Cour de cassation, au motif que c'est à celui qui conteste le respect par une organisation syndicale des «valeurs républicaines» et que le tribunal d'instance avait constaté que cette preuve n'avait pas été rapportée ni par la société Baud ni par l'UD 94 de FO, a rejeté les arguments de la société Baud selon lesquels :

- d'une part, les références à l'«action directe» autogérée par les travailleurs eux-mêmes dans les luttes syndicales feraient automatiquement l'apologie d'actions violentes et,

MÉFIONS-NOUS DES
VALEURS RÉPUBLICAINES



- d'autre part, que l'«abolition de l'État» (cf. les statuts du SCIAL-RP CNT) comme étape de l'accomplissement d'une société débarrassée de l'aliénation du travail salarié au profit d'une société sans classe et autogérée serait contraire aux «valeurs républicaines», au motif confusionnel seriné par la défense de la société Baud et de FO que l'État serait la seule forme possible de République !?

La CNT peut se féliciter d'un tel arrêt, quand bien même

elle n'entend aucunement soumettre son existence et ses actions aux diktats de la justice bourgeoise.

En outre, à l'heure où l'unité syndicale devrait prévaloir face à l'offensive générale orchestrée notamment par le couple Medef-UMP contre les travailleurs, la CNT dénonce le rôle néfaste que l'UD 94 de FO a joué dans cette affaire. Celle-ci s'est honteusement distinguée en s'associant tout au long de la procédure aux patrons de la société Baud, autrement dit ceux du groupe Casino ! Rappelons à ces «bons camarades» que Casino est l'un des principaux fleurons du grand capitalisme français, et qu'il est dirigé par Jean-Charles Naouri, qui est entre autres le père de la déréglementation des marchés financiers et celui qui s'est engraisé sur le dos des Moulinex, après en avoir licencié des milliers !

Enfin, dans un temps où l'action directe par la grève et les blocages des outils de production par les travailleurs est au cœur du combat syndical contre la réforme des retraites, chacun prendra aisément conscience que si l'alliance à priori incompréhensible entre la société Baud et l'UD 94 de FO avait gagné ce procès, cela signifiait la criminalisation du syndicalisme de combat et d'action directe, pour le plus grand avantage des patrons.

CNT, un syndicat de combat !

✂ CNT

L'ironie, mauvais plan pour licencier

Licencié pour «ironie, insubordination directe et insidieuse», mais aussi pour «langage non verbal (haussements d'épaule, haussements de sourcils, moues)», et pour avoir répondu «Oui cheffe!» dans une réunion interne, un journaliste radio vient de gagner aux prud'hommes, en appel à Rennes. Il y a des associations qui sont des PME mais qui oublient le droit du travail. Exemple avec Euradionantes, radio locale sous structure associative, ne vivant que de subventions des collectivités, de l'État et de l'Europe. En 2007, le lancement montre vite les limites humaines de la directrice qui a pensé le projet. Les cinq salariés sous ses ordres écrivent une lettre aux membres de l'asso (leur employeur) dénonçant l'autoritarisme de la directrice, le climat de souffrance, les coups de gueule, humiliations et contrôles tatillons. La répression tombe sur celui qu'on pense

le meneur. Convocation au café du coin pour se voir présenter la convocation à l'entretien préalable au licenciement et mise à pied conservatoire immédiate pour éviter un retour sur le lieu de travail, où la solidarité pourrait jouer à plein. Le salarié refuse de signer au coin d'une table, réclame un recommandé pour se faire signifier toute la procédure, convocation et mise à pied. Le jour ouvrable suivant, c'est un huissier qui le somme de quitter le lieu de travail, invoquant l'insubordination. Convoqué au domicile perso de la présidente de l'association (la directrice a exigé de ne plus rencontrer le salarié à virer), l'entretien préalable n'aura pas lieu. La mise à pied dure trois semaines jusqu'au licenciement fin février 2008.

La cour d'appel de Rennes a statué le 29 octobre 2010. Le licenciement est déclaré abusif, Euradionantes est condamné à verser 9000 euros pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, non-respect de la procédure, et article 700 couvrant les frais de justice, même si le salarié s'est défendu seul, rédigeant ses conclusions et plaçant lui-même sa cause. On dit souvent que défendre soi-même son dossier déplaît aux juridictions, mais à partir du moment où on reste dans le domaine du droit, sans déverser toute sa rage (ce que veulent éviter les juges), on peut très bien se passer d'avocat et mener sa défense jusqu'à une victoire. À priori démarche individuelle, un recours aux prud'hommes peut bénéficier d'une préparation collective.

Nico ✂ SIPM



La CNT est représentative chez People and Baby!

People and Baby s'est achevé mardi 16 novembre au soir. Il y avait deux listes syndicales : une liste CGT-CNT et une liste CFDT, plébiscitée par la direction. Seuls 30 % des salariés ont voté, le quorum n'étant pas atteint, aucun candidat n'a été élu. Tout va donc se décider au second tour... En revanche, pour ce qui est de la représentativité des syndicats, le quorum ne joue pas. La liste CGT-CNT a obtenu 25,6 % des voix et la liste CFDT 74,4 % pour les titulaires CE. Par conséquent, la CNT fait la moitié de 25,6 % soit environ 13 % et devient donc représentative légalement. Une très bonne nouvelle puisque Sophie, notre RSS va ainsi pouvoir devenir déléguée syndicale ! Ce sera aussi un argument supplémentaire pour les procédures prud'hommales de demande de réintégration des quatre camarades licenciées (encore adhérentes et toujours présentes dans la lutte !). La suite est importante. Un second tour va se dérouler entre le 26 et le 30 novembre. Dans tous les cas, nous nous battons pour obtenir le rattachement à une convention collective, l'augmentation des salaires, la réduction des écarts salariaux et l'instauration d'un salaire minimum de 1 600 euros net, le refus des temps partiels et des heures supplémentaires imposés, huit semaines de congés payés pour toutes et tous, avec les embauches nécessaires, le refus des vacances imposées et le droit à la formation professionnelle. La lutte continue, on ne lâchera rien !

✂ Section People and Baby.



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30€ (soutien), 22€ (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du Combat syndicaliste à renvoyer à Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.

➡ **ABONNEMENT GRATUIT**

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Malakoff-Médéric la Sarkonnection

L'explication est assez simple : Malakoff Médéric, dirigée – est-ce un hasard ? – par Guillaume Sarkozy, frère aîné du président des riches, a déjà préparé l'application de la contre-réforme des retraites.

Cette entreprise, premier groupe paritaire de protection sociale en France, a créé récemment avec la Caisse nationale de prévoyance (CNP Assurances, premier assureur de personnes, qui assure notamment la gestion des régimes Préfon, fonds de pension destiné aux agents de la fonction publique, et Fonpel, fonds de pension destiné aux élus locaux), une société appelée Sevriena, dont le but est de raffler le marché juteux de l'épargne retraite à partir de janvier 2011.

Preuve en est le document confidentiel de mars 2009 disponible sur le site du journal Politis, intitulé : « Projet de regroupement des activités d'épargne retraite et d'épargne salariale de CNP assurance, de Malakoff Médéric et de Quatrem » : « À l'horizon 2020, une baisse du taux de remplacement de l'ordre de 8 % est attendue pour une carrière complète. Cette baisse est toutefois variable selon le niveau du salaire et le profil de carrière [...]. Pour les salariés qui auront subi des "trous" de carrière et pour les générations qui prendront leur retraite après 2020, la baisse du taux de remplacement sera plus forte ». Le montant potentiel de collecte d'épargne retraite nécessaire pour financer le main-



tien du niveau de vie des futurs retraités en 2020 est estimé – dans ce document – à une belle somme « comprise entre 40 et 110 milliards d'euros, suivant les hypothèses de comportement des individus ».

Et encore une fois, comme par hasard, le projet de loi du gouvernement comporte un titre V, peu ébruité par les

médias, qui vise à développer la retraite par capitalisation : « Mesures relatives à l'épargne retraite. »

Nous aurait-on encore menti ? La réforme actuelle n'aurait-elle pour but que de faire baisser les pensions par répartition afin d'imposer à ceux qui en auront les moyens de souscrire à des retraites individuelles par capitalisation ? Le calendrier extrêmement bien articulé de la création de la nouvelle entreprise de Guillaume Sarkozy et de la réforme de son frère chef de l'État semble finalement un hasard bien préparé.

Le projet du gouvernement et du patronat (Guillaume Sarkozy a d'ailleurs été vice-président du Medef jusqu'en 2006) est clair : détruire petit à petit le régime de retraite par répartition en baissant le niveau des pensions et en forçant de fait les salariés à avoir recours à la retraite par capitalisation... engraisant ainsi encore une fois des entreprises privées !

Face à la casse des retraites par répartition et au népotisme, ne baissions pas la garde.

Prenons sur les profits pour payer les retraites !

Aujourd'hui à Médéric-Malakoff ; demain on continue !

*Confédération nationale du travail (CNT-RP)
Solidaires Paris.*

Pour dire non aux retraites low cost !

Marseille. Une journée mouvementée dans la ville à la mi-octobre : des cortèges s'organisent aux alentours du Vieux-Port, les cheminots occupent le chambre du commerce, les lycéens bloquent le tram, pas de bus ; les ordures toujours éparses dans la ville volent au gré du mistral. Après une AG de lutte au local de la CNT, nous décidons à quelques-uns de nous rendre au deuxième rendez-vous nocturne donné par la CGT à la Maison des syndicats de Martigues, un des bastions de la lutte.

L'arrivée est calme et fraternelle : plus de 200 personnes boivent le café sous la tonnelle de la Maison des syndicats, les discussions sont tranquilles et sereines. Il fait froid. Une rapide réunion a lieu à l'intérieur au cours de laquelle on nous explique l'objectif de la nuit : blocage de l'aéroport de Marignane. Il faut donc repartir vers Vitrolles, et un cortège impressionnant de voitures se met en branle, en se suivant tranquillement sur plus de 25 kilomètres, un espèce de vers de terre géant de voitures aux phares éclairés, se suivant sur la même voie, à la même allure, tranquille attaque nocturne du capital. À peine arrivés à l'aéroport, des grévistes du site nous accueillent et nous indiquent les lieux pour se garer. Le froid est vif. Après de brèves indications, les près de 300 que nous sommes formons des piquets aux trois



entrées du rond-point d'accès de l'aéroport. Très vite, les premières voitures arrivent, et les hommes se mettent en action : ils prennent toujours le temps de parler aux conducteurs, jamais ils ne le laissent passer. Et s'il lui prend l'idée de revendiquer une certaine « liberté de circulation », d'affirmer sa posture d'otage, des voix criées, graves, sortiront de la nuit, l'une après l'autre, d'un côté et de l'autre du rond-point, comme un écho intarissable, ferme et sûr de sa force. Les hommes et femmes sont assurés et tranquilles, et nous sommes remontés à bloc par l'énergie fraternelle des travailleurs présents : raffineries, Air France, postiers, cheminots, usines locales, profs... Un embouteillage monstre se crée, voitures inertes sur les rocades, parfois abandonnées sur les bas-côtés, mais dont le mouvement est interrompu sûrement, suspendu à nos forces réunies.

Quand nous avons terminé le nettoyage du site de l'aéroport de Marseille-Provence-métropole en faisant brûler le bois mort qui traîne aux trois coins du rond point, nous

prenons les indications de départ du site, vers 8 heures du matin. Et un cortège de travailleurs grévistes et unis par la nuit passée se souhaitent la bonne journée à venir, les visages radieux malgré la fatigue.

Le jour levé dévoile les visages. Et la certitude me vient de les revoir tous bientôt. Peut-être dans quelques heures, peut-être demain.

Nous repartons vers Marseille pour un rassemblement des travailleurs de l'éducation en grève devant d'inspection d'académie. Nous formons un cortège vers le Vieux-Port pour une convergence des luttes avec des travailleurs de la Poste, des chemins de fers, du port, le spectacle est époustouflant et les photographes ne le manqueront pas. Dans un éclair de fumigènes blanc, des rails sont posés sur le port. Les fumigènes passent au rouge quand les caisses des postiers sont ajoutées, et le ciel bleu de Marseille s'embrase de l'incendie spectaculaire d'une grève dont les contours sont en mouvance permanente. Intrépide et folle, elle se transmet aux quatre coins de la ville depuis presque trois semaines, un cortège sur la corniche, un autre en train

de bloquer la gare, pendant que des travailleurs pas encore en grève mais décidément en lutte, partent en soutien aux chauffeurs de bus RTM pour bloquer le dépôt, se parlent à nouveau dans la rue, réfléchissant à des actions qui mettraient à mal encore, et encore, le capital et ses sbires.

Retrouvons nos manches et descendons dans la rue, organisons-nous ! C'est nous qui travaillons alors c'est nous qui décidons !

Interco 13

En bref...

Perfect Nettoyage, la CNT confirme son implantation

À la suite de la lutte des sans-papiers et à plusieurs actions devant le siège de la société Perfect Nettoyage au printemps 2009, le syndicat du nettoyage a créé une section syndicale. Malgré la répression et le licenciement de tous les salariés en cours de régularisation début 2010, la section confirme son implantation et gagne sa représentativité. En effet, lors du premier tour des élections, le 21 octobre, la liste CNT obtient plus de 20 %. Un résultat qu'il faut mettre en parallèle avec les magouilles et pressions de la direction tout au long du processus électoral : coup de fil aux candidats pour les dissuader de rester sur la liste CNT, dénigrement de la CNT « qui veut la mort de l'entreprise » auprès des électeurs par les cadres, ramassage des enveloppes de vote par correspondance par les mêmes cadres.

Au second tour qui s'est déroulé tout début novembre, la direction s'est arrangée pour que les électeurs n'aient pas le temps matériel de voter et moins de 25 bulletins sont arrivés avant le jour du vote (du fait de l'éparpillement des chantiers, l'entreprise avait décidé de généraliser le vote par correspondance).

Une procédure d'annulation de ce deuxième tour est engagée devant le tribunal d'instance de Longjumeau.

Nettoyage RP

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

Énergie la facture sera salée !

Nos factures d'électricité, de gaz, fioul, essence, etc., sont en constante augmentation. Environ 15 % pour le gaz depuis le début de cette année, 3,7 % pour l'électricité avec une hausse attendue d'environ 3 % d'ici à la fin de l'année.

À cela plusieurs raisons

À commencer par la fin de l'énergie à bon marché. Les ressources en énergies fossiles et fissiles (nucléaires) sont limitées. Et selon de nombreux spécialistes nous sommes rentrés dans le pic de production mondial de pétrole (pic de Hubert). La conséquence principale est l'importante augmentation de son prix (et des autres sources d'énergies) dans les mois et les années à venir.

Car si les ressources sont limitées et c'est un fait inéluctable, le partage de ces richesses naturelles ne coule pas de source.

Les compagnies énergétiques sont depuis bien longtemps entre les mains de quelques patrons qui ont forcément tout à gagner d'une augmentation du prix de l'énergie. Prenons exemple dans le domaine de l'électricité.

On a pu constater ces dernières années en France une privatisation rampante du secteur de l'énergie. Même si celle-ci ne va pas assez vite au goût de certains : en effet l'hégémonie du nucléaire en France (80% de la production d'électricité) représente un frein à une privatisation totale d'EDF : quelles entreprises pourraient assurer les 58 réacteurs nucléaires en France ?

EDF SA reste donc majoritairement à l'État mais est devenu un des premiers énergéticiens mondiaux ayant notamment racheté de nombreuses compagnies avec les conséquences qu'on peut deviner : réduction de personnel, augmentation des tarifs, spéculation.

En France, en attendant, bon nombre d'acteurs privés espère tailler des croupières à EDF et son formidable carnet de client (36 millions de consommateurs). La dernière augmentation des tarifs réglementés*, qui concerne essentiellement les petits abonnements, va dans ce sens : c'est une invitation aux opérateurs privés à prendre des parts d'un marché immense mais peu rentable jusqu'à aujourd'hui. Prenons par exemple l'abonnement le moins cher, celui à 3 kva, il est passé en un peu plus d'un an de 23€ à 69€ : soit une augmentation de... 300% !

Et même si sur cet abonnement le coût du kWh à baisser cela revient à pénaliser les ménages les plus pauvres ou les plus économes.

Autre scandale en perspective : la loi Nome (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) ! Celle-ci adoptée récemment par le Sénat obligera EDF à vendre à ses concurrents 25% de sa production nucléaire. C'est ce qu'on appelle la rente nucléaire soit disant à « bas coût » :

l'investissement a été réalisé par l'État, la sécurité également, les risques sont supportés par la population, le coût des déchets radioactifs le sera par les générations futures, et les conditions de travail : par exemple les salariés des sous-traitants reçoivent 80% de l'ensemble des doses radioactives que subissent les travailleurs du nucléaire. En « échange » l'électricité française était une des « moins chères » d'Europe (deux fois moins qu'en Allemagne) et accessoirement les nuages radioactifs s'arrêtaient aux frontières.

EDF prévoit donc d'augmenter ses tarifs de gros et par ricochet le « tarif régulé ». Tout ça pour financer le programme nucléaire mais certainement aussi les aventures d'EDF sur les marchés boursiers internationaux.

Ce sera également tout bénéf pour les opérateurs privés (accès à la manne publique du nucléaire) dans un marché de prix tiré vers le haut donc rentable.

Les dindons de la farce bien sûr seront les consommateurs : on peut s'attendre à une augmentation d'environ 11 % pour 2011 et de 3/4 % par an ensuite !

En attendant pour faire passer la pilule les stratégies en communication d'EDF ont trouvé un nouveau bouc émissaire : les énergies renouvelables et le photovoltaïque en particulier ! Mais demain on peut s'attendre à d'autres prétextes : le nombre de salariés, le coût des retraites de ceux-ci ou de leurs acquis sociaux...

On peut aussi s'inquiéter aussi des nouveaux compteurs intelligents « linky » : permettant de mesurer les consommations en temps réels ils sensibiliseront soit disant le consommateur aux économies d'énergies. Mais on peut penser que dans un marché libéralisé ils permettront surtout de facturer l'électricité aux coûts réels des échanges boursiers. Ou de déclencher des délestages automatiques au moment des pics de consommation : faudra-t-il choisir entre le chauffage et la cuisson ? Également à prévoir la coupure automatique au premier retard de paiement. Et accessoirement plus besoin d'agents qui pourraient avoir l'outrecuidance de protester voir de se syndiquer...

On peut donc légitimement craindre une augmentation fulgurante de la précarité énergétique : l'augmentation des coupures notamment. À titre d'exemple, les coupures de gaz devrait augmenter de 3000% entre 2008 et la fin de l'année. Surtout pour les personnes ayant souscrits aux offres « alléchantes » de marchés (opérateurs privés mais également EDF), qui ne pourront pas forcément bénéficier des dispositifs sociaux (abonnement de première nécessité par exemple) réservés aux tarifs régulés... Quand on sait que 70% des logements neufs sont équipés de chauffage électrique et que ça doit être la quasi-totalité du parc locatif privé...

Surtout que jusqu'à présent l'augmentation du prix de l'énergie était compensé par une augmentation des revenus



(c'est-à-dire la création de richesses par les travailleurs). Mais nous sommes arrivés au fond de l'impasse : d'un côté notre consommation d'énergie n'a jamais été aussi grande et nous n'en avons jamais été aussi dépendant (que ce soit se déplacer pour aller au travail, se chauffer, ou acquérir les produits de la société de consommation), et se voit confrontée aux limites physiques de la planète, de l'autre côté les revenus des travailleurs se voient éroder par rapport au capital et ne compenseront plus l'augmentation du prix de l'énergie.

Il est donc plus que temps de défendre à la fois un service public de l'énergie, mettant gratuitement à disposition un minimum accessible à tous et toutes, et de prendre en main nos façons de consommer l'énergie et de la produire. C'est une question de liberté, car on risque de se trouver pied et poing liés à une multinationale, à un État, pour pouvoir assurer des besoins vitaux comme le chauffage... EDF (et GDF) sont issus du programme du Conseil national de la Résistance. Il sont de fait un bien commun propriété de tous et toutes, consommateurs et travailleurs. Il serait temps de le rappeler !

*Tarif réglementé : tarif décidé par l'État censé assurer une certaine stabilité des prix. Seul EDF, opérateur historique, est obligé de proposer un tarif régulé.

Bitume & Santé-social 69

À BAS LES BUDGÉTIVORES DE L'ARMÉE !

Les caisses de l'État sont vides ? Et pourtant, les députés sont appelés à voter le 4 novembre un budget de la Défense de plus de 31 milliards d'euros (hors pensions). Ce n'est pas la crise pour tout le monde et tous les budgets. La caractéristique principale du budget de la Défense 2011 est de préparer les guerres de demain par le sacrifice des hommes au profit des équipements sophistiqués et meurtriers. L'arme nucléaire y a encore une fois la part belle. Ce budget est la conséquence de la réintégration de la France dans le commande-

ment militaire de l'Otan et du vote de la loi de programmation militaire 2010-2013



qui engloutira ces prochaines années 186 milliards d'euros au bénéfice de la

Défense, dont 102 milliards seront consacrés à l'équipement des forces. C'est aussi des couilles en or pour les industriels de l'armement : les Dassault et cie qui commandent les médias pour nous faire avaliser leurs choix dits stratégiques et de défense du territoire. Rien de nouveau sous le soleil depuis des décennies ! Au lieu de servir à préparer la guerre, ces sommes colossales devraient servir à éradiquer la faim dans le monde, assurer un accès à l'eau potable à tous, garantir une éducation partout sur la planète, promouvoir la paix et éviter qu'on ait deux millions d'en-

fants vivant sous le seuil de pauvreté en France... parfois pas besoin d'aller en Afrique ou ailleurs pour voir la misère de près. Alors, comme toujours, pour nous, l'armée est l'école du crime ! Désarmement unilatéral et conversion des entreprises d'armement en entreprises à vocation de travail socialement utile.

76

LA REDACTION	
Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0613S06521-TGI N°97/93	Le Combat syndicaliste sort aux alentours du 5 de chaque mois
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 44 rue Burdeau, 69001 Lyon	Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militantes qui réalisent notre journal.
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse	
Abonnements Voir le coupon ci-contre	
Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse L'ensemble des tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.	

SUB 10 ans de fédéralisme constructif

Dans les tranchées du BTP...

Le 11 novembre dernier, la fédération Construction de la CNT fêtait ses dix ans. A cette occasion plusieurs événements eurent lieu. A commencer par un rassemblement à la mémoire de tous nos collègues morts au travail. Rendez-vous était donc donné à 11 h place de l'Alma, non loin de la statue du Zouave. Ce fut l'occasion de nous questionner sur le sort réservé à nos camarades immigrés : des tranchées de la Guerre aux tranchées du BTP ! Cet endroit est aussi le lieu de la mort d'une princesse. Ce rassemblement voulait aussi mettre le doigt sur cette injustice. Tandis qu'un collègue meurt tous les 2 jours au boulot de manière anonyme et alors que nous bâtissons le cadre de vie de la population, les médias font tout une histoire lorsqu'une personne, aussi inutile que cette princesse, meurt.

Malgré un froid agressif et une pluie glaçante, près d'une centaine de camarades ont répondu présents à cet appel. Heureusement, le SUB RP avait bien fait les choses, une tente permettait à nombre d'entre nous de nous abriter de la pluie et du vent, du café nous réchauffait et une bonne sono échauffait nos esprits. Un discours prononcé par le SUB 33 rappela les 10 ans de la renaissance de notre fédé. Une fédé qui en effet trouve ses origines dans la première fédération d'industrie créée à la CGT en 1907 et qui fut longtemps la plus révolutionnaire et la plus puissante. Puis la thématique de cette journée fut abordée c'est à dire notre campagne contre la mort au travail et pour la sécurité au travail. Ne plus perdre sa vie à la gagner, tel fut le mot d'ordre. D'autres discours suivirent, notamment ceux des délégations

étrangères (CNT - Niger et ODT - Maroc) venues assister au 5e congrès de notre fédération.



Ensuite, nous nous sommes retrouvés aux Vignoles (local de la CNT) pour manger tous ensemble et partager le verre de l'amitié. Une fois le ventre plein, ce fut l'heure du débat. Un débat intéressant portant sur le syndicalisme que nous défendons et qui fut enrichi par les positions avancées par nos camarades de la CNT (Niger) et de l'ODT (Maroc). Enfin, le SUB RP profita de la présence de nombreux camarades pour enregistrer leur 2e chanson syndicale : La complainte du Ferrailleur. Au bout de 5 essais enthousiasmant la chanson était dans la boîte. Assurément, on entendra parler de ce tube au refrain marquant : « SUB, SUB, SUB, C, N, T ». Pour terminer cette journée après un bon repas, la Parisienne Libérée nous présenta un spectacle de chanson qui charma toute la salle, belle chanson, texte militant et humour furent les ingrédients du succès.

Comme toujours ce type de journée permet de regonfler les coeurs à bloc tant la fraternité s'y exprime. La fédération Construction de la CNT en sort grandie.

... et aux Vignoles pour leur congrès

Ces 12 et 13 novembre derniers, une vingtaine de délégués se sont réunis à l'occasion du 5^e Congrès de la fédération construction de la CNT. Ce sont 6 SUB et 4 secteurs BTP dépendants d'Interco qui ont débattu durant ces 2 jours toujours accompagnés par nos camarades des délégations étrangères de la Confédération nigérienne du travail et de l'Organisation démocratique du travail (Maroc).

La première journée fut le moment des bilans (compte rendu de mandats et d'activités). Ce fut l'occasion pour nous de pointer nos qualités et nos défauts afin de dégager des perspectives. La deuxième journée fut consacrée aux motions d'orientation et au renouvellement des mandats. Deux axes ont été discutés et votés. Cela donna lieu à de riches débats modifiant même un des axes initialement avancés. Cela démontre notre capacité démocratique, notre recherche incessante du consensus et la fraternité qui nous anime et permet cet exercice démocratique au contraire des oppositions de principe empêchant toutes activités.

Le premier axe fut celui du développement de notre fédération et donc la création de syndicats. La fédération souhaite renforcer et accélérer le développement qu'elle connaît actuellement. Mandat est donc donné à un ou plu-

sieurs propagandistes pour aller aider des SUB à se créer. Notre secrétariat fédéral recensera donc prochainement les demandes d'aide ainsi que les candidatures au mandat de propagandiste. Le deuxième axe concerne les chambres syndicales. Au stade de développement où nous sommes, il nous est apparu important de relancer la construction de nos chambres syndicales fédérales et locales. Un processus a donc été mis en place pour cela avec une première mission. Cette mission consiste à réaliser des dossiers d'étude et d'analyse sur les plus grosses entreprises de chacune de nos branches afin d'avoir des bases de connaissances et revendicatives en cas de création de section syndicale dans ces boîtes.

Puis ce fut le temps du renouvellement des mandats. De l'avis de tous, jamais nous n'avons vu les mandats se distribuer aussi rapidement et facilement, preuve de notre vitalité ! À noter que ce congrès a permis à de jeunes syndicats forts dynamiques de prendre des mandats importants. Le SUB 33 repart avec le secrétariat fédéral et le SUB 38 avec le mandat de notre revue *Le Réveil du bâtiment*. Nous remer-



cions d'ailleurs les camarades de la revue *N'autre École* (revue de la fédé de l'Éducation de la CNT) pour leur topo sur leur revue. Le but était de nous donner des pistes de réflexion pour développer notre revue.

Assurément ce congrès renforce la conviction de la nécessité des fédérations d'industrie au sein de notre syndicalisme. Longue vie à la Fédé !

Fédération SUB-TP-BAME

Une de plus ! entretien avec une nouvelle section

Une nouvelle section syndicale a vu le jour dans le Rhône dans le secteur social, à l'ASAE. Nos camarades, dont certains fraîchement arrivés à la CNT, se retrouvent dans le vif du sujet, petit entretien.

Pouvez-vous nous présenter la structure dans laquelle vous travaillez ainsi que son actualité sociale ?

Nous sommes éducateurs dans un service d'accueil et d'hébergement d'urgence, (gérée par l'ASEA). Ce service a pour mission l'accueil, l'écoute, l'orientation. Nous hébergeons les jeunes de moins de 26 ans et les familles monoparentales. Durant la période hivernale en relais avec le 115 lyonnais, nous sommes

référents pour la mise à l'abri et assurons l'accompagnement social des hébergés, ainsi que l'accompagnement social lié au logement pour les personnes que nous n'hébergerons pas.

Comment s'est passée la création de la section CNT et pourquoi le choix de la CNT ? Comment vos collègues ont-ils vécu la chose ? Et les autres syndicats ?

Dans notre service nous sommes trois éducateurs dont un syndiqué CNT, au fil du temps et des luttes de plus en plus présentes dans notre secteur, les deux autres ont décidé d'adhérer à ce syndicat qui ouvre le dialogue et dont les décisions sont prises en commun accord entre tous les adhérents.

Le syndicat majoritaire est la CFDT (5 sur 42 salariés dans l'association) La création d'une section CNT a interrogé, nous sommes vécus comme anarchistes et révolutionnaires et très en marge, mais ce sentiment tend à se dissiper grâce à notre action syndicale sur le terrain.

Quelles sont vos luttes actuelles ou en perspective ?

La défense de nos contrats de travail, nous sommes en train de vivre une restructuration de la direction, qui nous demande toujours plus et nous met en précarité. On se bat aussi pour maintenir notre activité envers les personnes les plus vulnérables afin qu'elles puissent avoir droit au respect et à un toit.

Des élections professionnelles ont eu lieu, quel bilan en tire la section CNT ?

La section CNT a été élue dès le premier tour aux élections des délégués du personnel, 1 titulaire et 1 suppléant. Nous n'avons pas posé de candidature au CE .

Au sein de votre syndicat santé-social 69, êtes-vous un cas isolé ?

Non, nous avons d'autres élus et d'autres sections se sont créées ou vont se créer aussi bien dans le public que dans le privé.

Propos recueillis par Didier Santé-social 69

ACTU'BRÈVES
JURIDIQUES

« La CNT ne méconnaît pas les valeurs républicaines ».

C'est en substance ce qu'a décidé la Cour de cassation dans son jugement du 13 octobre dernier après que nos camarades ont été attaqués sur le fameux critère des « valeurs républicaines » introduit par la loi du 20 août 2008. Il faut s'en réjouir car un jugement inverse aurait mis un sérieux coup de frein, pour ne pas dire un coup d'arrêt, à la possibilité de développer des sections syndicales sur son lieu de travail. Par ce jugement, et en l'absence de définition légale, la Cour de cassation défriche le terrain dans l'appréciation de ce critère rarement mis en cause.

On peut retenir de ce jugement deux principes de forme. D'une part, c'est à l'employeur de prouver que le syndicat qu'il poursuit ne respecte pas les valeurs républicaines. D'autre part, les objectifs fixés par les statuts (transformation totale de la société actuelle par la lutte des classes et l'action directe) ne sauraient en tant que tels disqualifier le syndicat qui les invoque, ceux-ci étant jugés au regard de l'activité réelle du syndicat.

En espérant que ça fasse jurisprudence.

Cass. soc., 13 octobre 2010.

Plus vite !

Alors que deux femmes de ménage disposaient d'une heure par cage d'escalier, le patron a décidé de réduire cette durée à quarante-cinq minutes. Les salariées, qui ont refusé ce qu'elles estimaient être une modification de leur contrat de travail, ont été licenciées pour faute grave. La Cour de cassation a donné raison au patron estimant que la modification des cadences de travail constitue un simple changement des conditions de travail qui doit s'imposer aux salariés concernés.

Cass. soc., 20 octobre 2010



Situation des immigrés sur le marché du travail : les inégalités persistent

À l'occasion de l'enquête *Trajectoires et origines : la diversité des populations en France*, rendue publique le 19 octobre, l'Ined et l'Insee se sont penchées sur l'emploi des immigrés et descendants d'immigrés en France métropolitaine. Cette étude comparative, menée de septembre 2008 à février 2009 auprès de 22 000 personnes âgées de 18 à 60 ans, met en évidence la persistance d'inégalités entre la population dite majoritaire et celle des immigrés et descendants d'immigrés, ainsi qu'entre ces deux dernières catégories.

Qualification et orientation

Parmi les personnes ayant terminé leurs études en 2008-2009, en moyenne, les immigrés sont un peu moins souvent diplômés du supérieur que la population majoritaire : 29 % contre 34 % (hommes et femmes confondus).

Cet écart se réduit selon les périodes d'arrivée des immigrés : 11 % de ceux arrivés avant 1974 sont diplômés du supérieur, contre 34 % de ceux arrivés après 1998.

Fait marquant : le groupe d'immigrés présentant la plus faible proportion de diplômés du supérieur est européen (moins de 10 % pour les Turcs et les Portugais, environ 30 % pour les Italiens et Espagnols), alors que 37 % des hommes d'Afrique subsaharienne sont diplômés du supérieur contre 32 % des hommes de la population majoritaire.

Quant aux descendants d'immigrés, ils sont eux aussi en moyenne un peu moins souvent diplômés du supérieur que la population majoritaire (29 % contre 34 %). Toutefois, les auteurs de l'étude notent l'important écart entre les sexes : si 25 % des garçons sont diplômés du supérieur,

c'est le cas de 33 % des filles. De manière générale, les descendantes d'immigrés profitent beaucoup mieux du système de socialisation et de scolarisation en France que leurs homologues masculins, et ce dès l'orientation en fin de collège. Ainsi, en moyenne, le profil des descendants masculins d'immigrés est assez semblable à celui des immigrés de la même origine.

Hormis deux groupes (Asie du Sud-Est, Espagne-Italie) dont l'orientation se fait au moins autant que la population majoritaire vers les filières les plus valorisées, tous les autres s'orientent vers des filières plus courtes et moins valorisées, voire décrochent du système scolaire. À l'inverse, les filles d'immigrés accèdent plus souvent aux filières générales que les filles de la population majoritaire (respectivement 50 % et 46 %).

Écarts de salaires

Pour les hommes immigrés, hormis quelques exceptions (Asie du Sud-Est et Europe), les salaires horaires sont plus faibles que ceux des hommes de la population majoritaire.

Ainsi les immigrés turcs ont un salaire horaire inférieur de près de 18 % à celui de la population majoritaire. Pour les descendants masculins d'immigrés, la décote salariale apparaît souvent supérieure à celle des immigrés de même origine.

Chez les femmes, les décotes salariales par rapport aux personnes de la population majoritaire sont également élevées (-21 % pour les Turques). Néanmoins, les écarts sont beaucoup plus réduits pour les descendantes d'immigrés. Lorsqu'on fait abstraction des caractéristiques individuelles (âge, niveau d'éducation, pratique de la langue française, etc.) et des postes occupés (éventuellement moins qualifiés et donc moins bien payés), les écarts de salaire horaire chez les hommes sont significativement réduits, sauf pour les immigrés et descendants d'immigrés d'Afrique et dans une moindre mesure d'Asie du Sud-Est, qui continuent à subir une décote salariale.

Chez les femmes, il n'y a plus de décote salariale significative par rapport aux salariées de la population majoritaire à caractéristiques sociodémographiques données.

Au total, notent les auteurs de l'étude, les écarts salariaux s'expliquent en grande partie par des différences de caractéristiques individuelles et des postes occupés, mais ces caractéristiques peuvent elles-mêmes résulter de pratiques discriminatoires précédant le marché du travail (éducation, embauche).

Taux de chômage

Le taux de chômage est plus élevé en moyenne pour les immigrés que pour la population majoritaire :

11 % des hommes et 16 % des femmes immigrés actifs de 18 à 50 ans sont chômeurs, contre 9 % des actifs et 11 % des actives de la population majoritaire.

Les écarts sont importants entre les immigrés d'origine européenne et les autres. Ainsi, chez les femmes, plus de 20 % des immigrées du Maghreb sont au chômage contre environ

7 % des immigrées venues d'Espagne et d'Italie. De la même manière, chez les hommes, environ 16 % des immigrés du Maghreb sont au chômage, contre environ 3 % des immigrés italiens et espagnols.

Toujours chez les hommes, les descendants d'immigrés ont un taux de chômage supérieur à celui des immigrés de même origine. Ce fait est bien marqué pour quatre origines : Turquie, Afrique subsaharienne, Maroc, Tunisie et Algérie. À l'inverse, les descendantes d'immigrés ont un taux de chômage inférieur à celui des immigrées de même origine (sauf pour les descendantes d'immigrés turcs, avec 34 % contre 18 %).

Pour autant, cela ne veut pas dire que les filles d'immigrés ont moins de difficulté à trouver un emploi que leurs homologues masculins. En effet, un quart d'entre elles ne sont pas actives et ne sont pas en recherche d'emploi : elles sont plus jeunes et donc plus souvent étudiantes et restent fréquemment au foyer une fois les études terminées. Ainsi, bien qu'elles soient plus diplômées, 65 % de l'ensemble des femmes descendantes d'immigrés sont en emploi contre 74 % des descendants d'immigrés.

(D'après Liaisons sociales n°15716.)

Loulou & Santé-social 69

LÀ OÙ TU VIS
LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 0810 000 367, prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 53 32 22

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT

4 rue du M^e de Lattre de Tassigny
68210 Bernwiller

Tél. : 06 81 16 46 32

2 Aquitaine

Union régionale CNT

36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 31 12 73

3 Auvergne

Union locale CNT

Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre

BP 25, 58018 Nevers Courlis

Syndicats CNT Dijon

BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT

BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 53 32 22

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret

259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mél : interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne

BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs

c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex

Syndicats CNT Jura

c/o Romain Dunand, Le Marais
39200 Villard-Saint-Sauveur

9 Île-de-France

Union régionale CNT

33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. : 01 43 72 95 34

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT

c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin

Syndicats CNT Limoges

6 rue de Gorre, 87000 Limoges
Mél : cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle

sante-social.lorraine@cnt-f.org

Tél. 06 84 65 02 47

13 Midi-Pyrénées

Union locale CNT Haute-Garonne

18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT

32 rue d'Arras, 59000 Lille
Tél. 03 20 56 96 10

Mél : ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados

BP 02, 14460 Colombelles

Syndicats CNT Seine-Maritime

BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA

Union régionale CNT

12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec le BC

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT

20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT

Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 25 78 04

Flambée des indices... jusqu'à quand ?

Jusqu'à quand accepterons-nous de nous enfoncer dans la misère? Jusqu'à quand verrons-nous nos ennemis de classe triompher en nous volant de plus en plus les richesses que nous produisons? Le mouvement a redonné l'espoir d'une inversion de tendance. Mais pour l'instant l'état des lieux est catastrophique. Les prix s'envolent pendant que nos salaires ne bougent pas ou si peu. A titre d'illustration, voici quelques chiffres tirés d'un dossier de l'Humanité Dimanche sur la pauvreté.

Énergie : il y a 10 ans, Edf et Gdf étaient encore des entreprises de service public assurant les tarifs les plus bas d'Europe et un service égal sur tout le territoire. Depuis, ouverture de capital et fusion ont bouleversé ce service public. Aujourd'hui, le poids d'Edf-Gdf constitue 10 à 15% du budget des ménages. Le prix du gaz a grimpé de 52% depuis 2006 et celui de l'électricité de 10%. Le patron d'Edf réclame encore 20% d'augmentation. En 2020, l'Agence internationale de l'énergie estime que le gaz aura encore augmenté de 50%.

Santé : en 2001, la Sécu rembourse 95% des dépenses de santé qui s'élève à 407€. En 2008, les dépenses de santé ont bondi de 52% pour s'établir à 618€. Seuls 71% des dépenses de santé sont alors remboursées par la Sécu. En 2010, 23% des Français ont renoncé à se soigner.

Logement : en 1960, la part du revenu des ménages consacré au logement est de 9%. En 2010, elle est de 25%. Le prix des logements a augmenté de 125% en 10 ans.



Prix : les prix ont augmenté de 21% depuis 1998. Le pain a pris 30%, la viande entre 40 et 50%, réparer son véhicule coûte 67% plus cher, aller au ciné 30%, tout comme voyager en train.

Éducation : en 2000, 7,3% du PIB était consacré à l'éducation. En 2008, c'est 6,6%.

Dans le même temps le coût de la vie étudiante a augmenté de 45,3% poussant les étudiants à travailler pour pouvoir étudier.

Salaires : entre 2002 et 2007, les salaires du privé ont augmenté de 0,6% par an et ceux de la fonction publique d'État de 0,1%. La fonction publique hospitalière a même vu ses salaires diminuer! Le revenu salarial n'a connu aucune progression de son pouvoir d'achat de 1978 à 2005, soit en 27 ans! (*Les salaires en France*, INSEE-Références, 2007).

Que de scandales! Que de preuves de l'existence de la lutte des classes! Nos ennemis de classe dans leur quête de nouveaux marchés et leur soif de toujours plus de profits ont massacré notre société déjà si peu juste. Ils ont détruit les services publics qui assuraient un certain niveau de vie (santé, transport, éducation...) à la population. Ils ont détruit le tissu économique au sens de la production, ils ont délocalisé un paquet d'entreprises, ils ont saccagé un max de boîte en jouant les financiers. Ce qui a entraîné la perte d'emplois pour des millions de travailleurs. Ils ont détruit la vie des gens!

Ben SUB 69



SMIC

Depuis le 1^{er} janvier 2010 :
8,86 € brut de l'heure.
Soit 1 343,77 € brut pour 35 h/semaine (151,67 h/mois).
Soit 1 535,73 € brut pour 39 h/semaine (avec majoration de salaire de 25% de la 36^e à la 39^e heure)

VALEUR DU POINT D'INDICE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Valeur du point d'indice : 4,6072 €
Valeur annuelle du point à l'indice 100 : 5 528,64 €
minimum de traitement brut de base mensuel : 1 345,30 €
indemnité de résidence : zone 1 : 3% soit 40,86 € zone 2 : 1% soit 13,62 €

INDEMNITÉ : MATERNITÉ, MALADIE, INVALIDITÉ, DÉCÈS

Indemnité journalière maternité : maximum 77,25 €
Indemnité journalière maladie maximale : normale : 48,08 € majorée : 64,11 €
Indemnité journalière accident du travail : maximum : 173,24 € à partir du 29^e jour : 230,98 €
Invalidité : pension maximale par an : 30% soit 10 386 € 50% soit 17 310 €
Allocation supplémentaire : 4560,92 € pour une personne seule 7 526,20 € pour un ménage Tierce personne : 12 460,43 € par an
Minimum annuel : 3 181,67 €
Décès : maximum : 8 655 € minimum : 346,20 €

INDICE DE REFERENCE DES LOYERS

au 3^e trimestre 2010 : 118,70 €

De l'autre côté, 2010 est une année record pour les banques françaises. La BNP va approcher de son record de 2007 soit 8 milliards d'euros de profit. La Société générale, quant à elle, a doublé son profit au troisième trimestre et son objectif de 3 milliards d'euros pour l'année sera largement dépassé.

Ben SUB 69

La Grève générale
cest nul, en général



BILLET D'HUMEUR De l'échec à la victoire !

Durant les grèves et manifs de cet automne on a vu monter en puissance l'antisarkozysme tant dans la rue que sur Internet. Et y'en a marre! Ce monsieur n'est qu'un fusible, un pion. Un pion hyperactif et dangereux, certes! Un pion lié au pouvoir de l'argent, certes! Mais un pion quand même. Ca fait des années que les politiciens baladent le peuple en lui faisant croire au changement par les urnes. Hors rien ne change, la dictature du pognon continue et cela sous la droite comme sous la gauche. Alors, il y en a ras le bol d'entendre les gens dire que c'est Sarko le problème. Comme si le retour de la gauche allait changer quelque chose. Le pouvoir ne se trouve pas à Matignon ou à l'Élysée, c'est un pouvoir de façade qui permet de détourner l'attention. Le vrai pouvoir, celui du capital, se trouve au Medef. Et si on voulait personnifier l'ennemi, c'est plutôt contre madame Parisot qu'il faudrait se tourner.

Ce mouvement a laissé une impression étrange sur sa fin. Entendons-nous bien quand je parle de fin, c'est de la fin d'une phase dont je parle tant il est vrai que de multiples luttes continuent à travers la France. Mais il y a bien eu la fin d'une phase de blocage effectif de l'économie par des grèves générales rapprochées, des grèves reconductibles dans de multiples entreprises et notamment dans les raffineries et à la SNCF, et des actions de blocages de routes, de zones industrielles et d'entreprises. Impression étrange car ce fut un échec et pourtant il n'en a pas le goût. Les travailleurs ont arrêté avec la tête haute, avec dignité. La lutte s'est déplacée du symbolique vers le réel. On a pu toucher du doigt un véritable rapport de force face au pouvoir, c'est-à-dire face à l'argent, aux patrons, à l'économie. Enfin, nous avons eu prise sur cette sphère économique si inaccessible et si inébranlable. Que ce soit les manifestations symboliques que n'entendent que ceux qui le veulent bien ou encore les promesses électorales qui n'engagent que ceux qui

les croient, rien ne semblait vouloir bouger ces dernières décennies tant nos mouvements étaient dans la représentation spectaculaire et donc symbolique. Mais là une brèche s'est ouverte. On s'est rendu compte qu'ensemble on avait le pouvoir de tout stopper, qu'on avait le pouvoir de changer ce monde! On s'est rendu compte qu'on pouvait les faire flipper et ça c'est une sacrée victoire, c'est un virage à 180° dans l'époque de désillusion que nous vivions. La lutte des classes, la question du partage des richesses et le syndicalisme d'action directe ont refait surface en force. La perception de la CNT s'en est trouvée changée. Ce que nous mettons en avant depuis des années a été assez naturellement adopté par les travailleurs en lutte : grève générale reconductible, assemblées générales avec des délégués mandatés, action de blocage de l'économie, caisse de grève... De par notre présence dans toutes les luttes et de par notre capacité à construire les outils de lutte, nous avons fait la preuve que nous sommes de véritables syndicalistes et non pas de furieux gauchos/anars refaisant le monde autour d'un verre.

Et c'est bien cette redécouverte du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarchosyndicalisme qui transforme l'échec en victoire. Nous avons perdu une bataille mais pas la guerre. Enfin des perspectives de changement se dessinent à nouveau dans les rêves des gens. La tactique du blocage de l'économie a prouvé son efficacité. Il faut maintenant construire des syndicats capables d'aller plus loin dans ce blocage par le développement des caisses de grèves, la formation à l'autogestion des luttes et bien sûr la formation à la reprise des moyens de production.

Les syndicats enregistrent des adhésions, on prépare l'avenir... l'espoir renaît.

Ben SUB 69

Compte rendu de nos camarades de retour de Palestine

RENCONTRE À HEBRON « WE WILL RESIST ! »

Rencontre avec H. dont la maison se situe dans le centre-ville de Hebron dans la zone sous contrôle israélien (dite H2 et représentant 20 % de la ville de Hebron), au milieu des quatre colonies situées au cœur de la vieille ville.

La veille tout l'accès à cette zone avait été bloqué et l'armée israélienne avait même repoussé les policiers de l'autorité palestinienne au delà de la zone qu'ils contrôlent pour permettre aux colons de manifester dans Hebron pour célébrer l'anniversaire de Sarah (la femme d'Abraham).

Nous entrons par un check point avec détecteurs de métaux dans la rue Shuhada, autrefois artère commerciale reliant le Nord à l'Est de la ville. Une grande partie de la rue se trouve maintenant sous contrôle israélien. Tous les commerces ont été fermés.

Certains sur décisions militaires israéliennes: ils sont marqués d'une tâche de peinture rouge sur la devanture. Et les autres parce que leurs propriétaires ont dû fuir sous la menace, les agressions des colons et de l'armée. De nombreuses traces d'incendie sont visibles sur les boutiques et les maisons. Dès le départ des propriétaires, les portes sont scellées.

Sur les 160 000 Palestiniens qui vivaient dans la zone H2 de Hebron sous contrôle israélien, il n'en reste plus que 45 000. Beaucoup sont partis en 2003. Le couvre-feu instauré par les autorités israéliennes ne laissait alors qu'une heure par mois à la population palestinienne pour se ravitailler. Beaucoup ont profité de cette heure pour s'enfuir en zone H1 (sous contrôle palestinien) en laissant tout derrière eux.

Dans la zone encore plus restreinte où se trouve les quatre colonies (Beit Hadasa, Tel Rumeida, Beit Romano, Avraham Avinou), il ne reste que 48 familles sur les 350 qui s'y trouvaient. Au milieu de 400 colons protégés par 4 000 soldats.

Les restrictions de circulation sont énormes. Alors qu'il ne fallait que quelques minutes pour atteindre le centre de Hebron, les Palestiniens qui s'accrochent à leur maison dans l'enclave des colonies doivent faire de longs détours pour éviter les rues bloquées par l'armée israélienne et passer par un check point... plus ou moins rapidement selon l'arbitraire des soldats. Les ambulances ne peuvent pas passer et les malades et femmes enceintes doivent d'abord sortir à pied pour atteindre l'hôpital. Il n'est donc pas rare que des femmes accouchent aux check-points ou que des personnes atteintes de crises cardiaques y décèdent avant d'avoir pu atteindre l'hôpital.

Sur les murs des boutiques et des maisons, de nombreux tags et affiches témoignent de la folie extrémiste des colons: «gaz the arabs», «Jewish Defense League», une recommandation d'un rabbin pour les jeunes juifs – «pas de télévision, pas de téléphone, pas d'Internet, pas de petite

amie, un seul devoir: tuer les enfants palestiniens», une inscription – «Si tu n'es pas né juif, tu es né pour servir le peuple juif», une carte d'Israël englobant toute la Palestine mais aussi le Liban, la Syrie, la Jordanie. Les croix de David sont omniprésentes, taguées partout pour affirmer la domination sur le lieu. Étrange raccourci historique. Nous passons devant la colonie de Beit Hadasa, un bâtiment datant de l'époque ottomane, en 1830. Ancien hôpital, ancien centre communautaire, il était utilisé à la fois par les communautés juives et musulmanes. Sachant que le bâtiment est occupé par des colons, le propriétaire juif, Jacob Isra est allé voir la municipalité de Hebron pour lui dire qu'il se sentait juif palestinien avant tout et leur donner la propriété du



bâtiment.

Nous atteignons la seule école palestinienne du lieu. Elle regroupe 150 enfants répartis sur les 10 niveaux scolaires. Elle est entourée de hauts grillages pour arrêter les pierres que les colons lancent. Ils ont été installés après qu'un cocktail molotov a été lancé dans une classe où se trouvaient des enfants, plusieurs d'entre eux ont été blessés. Son accès principal est bloqué et les enfants doivent faire un détour pour rejoindre l'entrée. Ils sont fréquemment agressés à coups de pierre, battus lors de ce trajet comme nous le verrons sur les vidéos que nous montrera H. De la cour de l'école, nous apercevons plus loin le cimetière palestinien. Situé dans l'enclave des colonies, les Palestiniens ne peuvent plus venir s'y recueillir ni y enterrer leurs morts. Face à l'école se trouve le bâtiment de la colonie Beit Romano. Elle a été construite sur un autre vieil édifice de l'époque ottomane dont on voit encore les soubassements.

Nous quittons l'école pour nous rendre chez H. Nous passons devant sa clinique qui a été fermée comme les autres édifices. Nous croisons un bataillon d'une bonne centaine de militaires israéliens, certains d'entre eux nous font le salut nazi (incompréhensible!).

Nous arrivons devant la maison de H. située sur la colline de Tel Rumeida, sous l'implantation du même nom. Il nous montre tout d'abord le muret qui était le seul autorisé par les israéliens jusqu'à il y a trois

ans. Haut d'un bon mètre, au milieu des éboulis, la famille devait passer par là pour entrer et sortir. Y compris lorsque sa femme est partie pour accoucher. Il y a trois ans lorsque son père est décédé, il a appelé des organisations de solidarité pour qu'elles viennent voir par quel endroit il était obligé de faire sortir le corps de son père. Arrivés au check-point, son frère et lui ont dû attendre en plus une bonne demi-heure. Puis les soldats les ont autorisés à passer mais lorsque le corps est passé sous le détecteur de métaux, celui-ci s'est déclenché. Ils ont dû redéposer le corps par terre pour que les soldats vérifient ce qui déclenchait l'alarme. Un soldat a découvert une montre au poignet de son père. Il s'est écrié: «Putain elle va sonner à chaque fois!» en la fracassant ainsi que le poignet de son père mort avec la crosse de son arme. Des ONG étant présentes, le scandale que cela a déclenché a permis que l'armée israélienne lui autorise un nouvel accès à sa maison. Par un éboullis menant à l'arrière de celle-ci. Moins raide que le muret... quoique. Une plainte a été déposée contre le soldat qui avait fracassé le poignet de son père. Il a été condamné il y a trois semaines à une amende de... 11 shekels (environ 2 euros).

Nous arrivons dans le jardin autour de sa maison. Il est jonché d'ordures envoyées par les colons dont les habitations surplombent juste la sienne. Il a notamment pour voisin le responsable local de la Jewish Defense League. Il ne peut nettoyer son jardin car il est alors agressé par les colons (qui lui ont lancé une vieille machine à laver qui a failli le tuer). Ceux-ci ont empoisonné ses oliviers dont un plusieurs fois centenaire et sont venus couper ses pieds de vigne. Il a été lui-même agressé plusieurs fois et a perdu de nombreuses dents sous les coups. Sa femme a aussi été violemment agressée à plusieurs reprises notamment lorsqu'elle était enceinte, perdant ainsi deux bébés. Son neveu de 9 ans a été agressé par des colons qui lui ont frotté les dents sur une pierre, les cassant. Les menaces sont quotidiennes. Et pourtant, avec calme et détermination, H. répète: «We will resist!»

SI FTE



GRÈVE CHEZ LES TRAVAILLEURS DE L'UNRWA

L'UNRWA est la structure de l'ONU qui a pour mission, depuis 1948, d'assurer les droits fondamentaux des réfugiés vivant dans les camps palestiniens. Elle emploie 7 500 travailleurs en Palestine dont 2 500 en situation précaire dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services. Un conflit entre ses représentants et le syndicat des travailleurs a débuté fin mai 2010 à la suite du congrès syndical lors duquel les délégués syndicaux sont élus. Pour avoir participé à cet acte démocratique, toutes les personnes qui s'étaient déplacées se sont vu retirer une demi-journée sur leur salaire. Peu après, un directeur d'école a été licencié sans aucune

consultation préalable du syndicat. Face au mépris des droits syndicaux fondamentaux de la part de l'administration de l'UNRWA, une partie des travailleurs ont fait grève durant douze jours, jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Un accord signé en 2007 et jusqu'ici respecté stipulait que les jours non travaillés étaient récupérés en heures supplémentaires et sur les vacances scolaires. En dépit de cet accord, l'administration, de manière unilatérale, a déduit la moitié des jours de grève directement sur les salaires, mettant en difficulté financière de nombreuses familles.

Dès la reprise des cours, le syndicat a

demandé l'ouverture de négociations et malgré l'intervention du ministre du Travail de l'Autorité palestinienne, l'ONU n'a pas donné de réponse. C'est ainsi que la grève a repris le 14 octobre 2010. Elle est suivie par 95 % de l'ensemble des travailleurs et est soutenue par une large part de la société palestinienne et par des mouvements internationaux tels que l'ITUC (International Trade Union Confederation), malgré les conséquences qu'elle a sur le quotidien des habitants des camps de réfugiés.

Les travailleurs en situation précaire sont menacés par l'administration en cas de participation à la grève. Ainsi l'UNRWA

tente de briser le mouvement et de décrédibiliser l'organisation syndicale, pour des années, dans les camps de réfugiés.

La CNT-F est solidaire des travailleurs en lutte et exige le respect des droits syndicaux de la part de l'ONU.

SI

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
CNT - 18 av. de la Gloire - 31 500 Toulouse
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Burkina Lettre de soutien de l'UAS (unité d'action syndicale)

Aux camarades secrétaires généraux des organisations syndicales de France, engagées dans les luttes actuelles.

Camarades,

Les organisations syndicales du Burkina Faso, réunies dans une unité d'action qui dure depuis plus de dix ans, suivent avec beaucoup d'attention les luttes que mènent depuis des mois déjà les travailleurs et le peuple français contre une réforme des retraites injuste et impopulaire.

Malgré l'opposition des syndicats, des travailleurs et même des jeunes qui s'est traduite par une large mobilisation à l'occasion des différentes manifestations, le président Sarkozy et le gouvernement de monsieur Fillon ont persisté et persistent dans l'adoption de leur réforme dont le coût sera essentiellement porté par les masses populaires.

Au nom des militantes et militants des six centrales syndicales et des quinze syndicats autonomes regroupés dans l'unité d'action syndicale au Burkina Faso, au nom de l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Burkina Faso, nous vous exprimons, à vous et à l'ensemble des travailleurs et de la jeunesse française, toute notre solidarité dans cette lutte courageuse. Nous vous assurons de notre soutien dans cette bataille que vous menez contre la



réforme injuste des retraites mais également contre le mépris affiché par le pouvoir du président Sarkozy vis-à-vis des organisations des travailleurs et de la jeunesse malgré la forte mobilisation populaire enregistrée.

Enfin, tout en continuant à suivre avec intérêt votre lutte, nous vous exprimons, camarades, tous nos encouragements pour cette expression vivante de l'unité d'action qui s'impose dans la lutte contre la réforme injuste des retraites mais aussi contre toutes les remises en cause des acquis des travailleurs et des peuples qui se multi-

plient un peu partout dans le monde comme une des solutions favorites à une crise multidimensionnelle du système capitaliste dont les travailleurs et les peuples ne sont nullement responsables.

Fait à Ouagadougou, le 3 novembre 2010

Les centrales syndicales du Burkina Faso : Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B), Confédération Nationale des Travailleurs Burkinabé (CNTB), Confédération syndicale Burkinabé (CSB), Force Ouvrière - Union Nationale des syndicats libres (FO-UNSL), Organisation Nationale des syndicats libres (ONSL), Union Syndicale des Travailleurs Burki-

nabé (USTB)

Les syndicats autonomes :

SAIB - SATB - SAMAE - SATEB - SNEAB - SNESS - SYNATEB - SYNATIC

SYNTAS- SYNTRAPOST- SYNAPAGER- SYNATIPB - SYNATRAD

SYSFMAB- SYNATEL - UGMB

Mexique Libération et libéralisation

LIBERTÉ POUR VICTOR HERRERA GOVEA



Communiqué du Comité pour la liberté de Victor Herrera Govea

À toutes les personnes solidaires qui nous ont accompagnés au cours de la lutte pour la liberté de Victor Herrera Govea (par des actions politiques chez eux, par un appui économique, par des collectes, par des lettres, des tombolas, des déclarations, par la diffusion et par un appui moral).

Le 15 octobre 2010, à 4h30 du matin, après avoir attendu cinq heures sa sortie de la prison, Victor a été libéré. Maintenant il se trouve loin de cet enfermement de murs et de barbelés, cependant sa liberté reste limitée, car durant un an et neuf mois il devra se présenter pour signer tous les mois. Il a dû en plus payer 15000 pesos de garantie, 2002 pesos pour un vol qu'il n'a pas commis et 6500 pesos pour des vitrines qu'il n'a pas détruites.

Ce paiement nous l'entendons comme une rançon donnée au gouvernement du District fédéral (ville de Mexico), qui l'a séquestré durant un an et trois jours.

Nous avons compris que les gouvernements du pays (PRD, PRI, PAN) disposent d'une structure juridique très bien organisée qui

invente des coupables, monte des procès qui sont des farces pour appliquer la «justice», possède des tribunaux qui font semblant d'être autonomes et de veiller au déroulement des procès. Cependant, malgré tout cela, ils déclarent coupable une personne innocente.

Les proches et certains membres du Comité pour la liberté de Victor, nous nous sommes rendus compte de l'importance de lutter pour la liberté des prisonniers politiques, en particulier pour prévenir les détentions, de plus en plus fréquentes des jeunes, des militants sociaux, et en général des pauvres.

Enfin, nous remercions pour la solidarité reçue, qui à tout moment nous a accompagnés et renforcés. Et nous insistons sur le fait que nous continuerons avec vous tous à soutenir toutes les luttes contre le mépris, les expulsions, l'exploitation et la répression, et pour l'Autonomie.

À bas les murs des prisons!

Comité pour la liberté de Victor Herrera Govea

<http://vsencapsulamiento.wordpress.com/>
Pour plus d'informations: <http://liberonsles.wordpress.com/>

MINES EN TERRE INDIGÈNE

Le gouvernement a octroyé vingt-deux concessions (plus de 6000 hectares) à une compagnie d'exploitation minière canadienne. C'est de l'argent qui est extrait dans ce sous-sol. L'argent mexicain est particulièrement apprécié pour sa qualité, et il vient principalement de cette zone, de San Luis Potosí.

C'est une région «huichol» ou «waxarica», peuple indien qui a su préserver ses traditions et sa culture (c'est la seule région du Mexique où les prêtres indiens ont le droit de cultiver et ramasser du peyotl pour leurs cérémonies). Ces 6000 hectares comprennent des zones sacrées et des zones protégées pour l'environnement.

Les sources d'eau potable de cette région risquent de s'assécher ou d'être contaminées (cyanure). Les dommages causés à seize de ces villages seront irréversibles.

Les villages concernés se sont réunis en assemblées et,

appuyés par le conseil des anciens, ils ont refusé ce projet minier et demandent d'arrêter la vente de ces vingt-deux concessions ainsi qu'un moratoire indéfini pour qu'aucun permis d'exploitation ou d'exploration ne soit accordé.

De plus, ce projet viole les droits de l'Organisation internationale du travail ainsi que le programme de gestion des zones naturelles protégées de Wirikuta; il enfreint la loi pour la Prévention et la gestion des résidus dangereux, la loi générale de l'Équilibre écologique et de protection de l'environnement, la loi de l'Environnement et de consultation de des peuples indigènes de San Luis Potosí, et bien d'autres lois encore...

Les autorités wixárikas ont annoncé qu'ils utiliseront tous les recours juridiques nationaux et internationaux et réaliseront des actions de résistance civile pacifique.

Hortensia educ 66



« Bienvenue dans le monde des vivants »

Les grandes grèves des mois de septembre et d'octobre ont été marquées par un nouveau recul du néolibéralisme. Outre un encourageant réveil populaire et un afflux de militants dans l'ensemble des organisations révolutionnaires, elles ont achevé de remettre en selle des pratiques de lutte héritées du passé, mais largement revisitées et dépoussiérées depuis quelques années : grève générale reconductible, assemblées générales souveraines, unité à la base, occupations/séquestrations, solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle. Jalons culturels pour des luttes en cours.

Inflammable, le nouveau spectacle de Jolie Môme



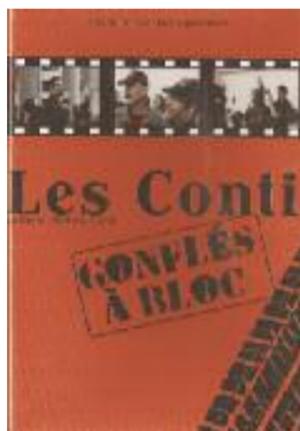
La première fois que j'ai vu Jolie Môme sur scène, c'était en 1998 au théâtre de l'Épée de bois. La troupe jouait *La Mère* de Brecht. Je les ai revus quelques semaines plus tard en plein cœur du Paris touristique : ils chantaient à Place des Vosges, grands drapeaux rouges au vent, ça ne laisse pas indifférent... On croise les comédiens de Jolie Môme dans presque toutes les manifestations et fêtes politiques ou syndicales. En 2003, durant le mouvement des intermittents, ils étaient incontournables. Comédiens et militants (dont certains à la CNT), ils pratiquent un théâtre d'intervention accessible à tous. Le spectacle proposé en cette fin 2010 est un bon cru. La troupe adapte le texte de Thierry Gatinet, un auteur dionysien d'expression prolétarienne. Si vous avez aimé *Les Vivants et les Morts* de Mordillat, cette pièce vous plaira puisqu'elle raconte la longue occupation d'une usine qui fait moult profits mais décide de délocaliser pour accroître encore la rentabilité. Les ouvriers s'organisent, découvrent les solidarités et l'intensité des périodes de lutte, font sauter une citerne de solvants et arrachent finalement un protocole de fin de grève assez favorable. Une pièce qui apporte une pierre supplé-

mentaire à la reconstitution d'une culture de classe.

(Du jeudi au dimanche, jusqu'au 19 décembre, à la Belle-Étoile, Saint-Denis, 01 49 98 39 20.)

Les Conti gonflés à bloc

Depuis peu, Xavier Mathieu s'essaye avec succès au théâtre puisqu'il joue – dans la pièce recensée plus haut – le rôle d'Hubert, l'ouvrier le plus déterminé de l'usine occupée. Il incarne en quelque sorte son propre rôle. On s'en convaincra en visionnant *Les Conti gonflés à bloc*, un long reportage de Philippe Clatot qui revient sur les quatorze mois de lutte acharnée des emblématiques «Conti» de Clairoix. Le film – autoproduit et autodiffusé – restitue l'atmosphère houleuse des AG, la mise en place progressive d'un comité de lutte qui dépasse rapidement les clivages syndicaux, les espoirs et les nombreux doutes de la grosse poignée de militants qui ne se découragèrent jamais et arrachèrent – pour l'ensemble des 1120 employés – un accord largement supérieur à celui promis initialement par le patron voyou. La lutte des Conti n'est pas achevée puisque peu nombreux sont ceux qui ont retrouvé du boulot ou même obtenu une formation qualifiante. (Pour se procurer ce film : <http://lesfilmeursproduction.com/>)

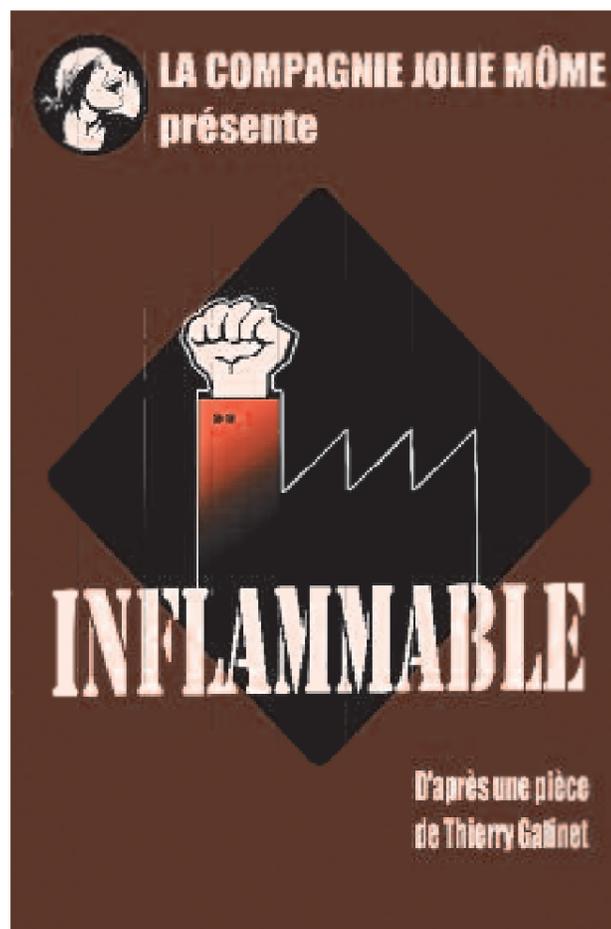


L'Action directe d'Émile Pouget (Agone).

Signe des temps, Pouget est réédité par de nombreux éditeurs. Dans ce nouvel opus de la collection «Mémoires sociales», ce n'est pas du pamphlétaire anarchiste du *Père Peinard* dont il est question, mais bien du théoricien syndicaliste issu de la fédération du Sud-Est des employés, secrétaire adjoint de la CGT et directeur de *La Voix du peuple*. Pouget a été l'un des principaux artisans de la longue campagne victorieuse pour la journée de huit heures. On lui doit l'esprit de la chartre d'Amiens (1906), à savoir l'indépendance statutaire à l'égard de toute école politique et la conception de la double «besogne syndicale» (l'œuvre présente et l'élaboration

de l'avenir). Les quatre brochures reproduites ici, remarquablement présentées et annotées par Miguel Chueca, ont été rédigées entre 1903 et 1910. Pouget – dont la langue a vieilli – pose les principes doctrinaux du syndicalisme révolutionnaire : division de la société en deux classes antagonistes, nécessité de l'organisation syndicale, action directe comme seul moyen efficace. Il présente les diverses modalités de lutte : sabotage, boycott et label syndical, et surtout grève générale émancipatrice. On ne s'épanchera pas sur le naufrage patriotique de l'ancien gniaff (cordonnier) durant la Première Guerre mondiale. On retiendra que s'il n'est pas nécessaire d'avoir lu Pouget pour animer les luttes d'aujourd'hui, sa pensée – reformulée – peut nous aider à construire le syndicalisme de demain.

Nico ✎ Éducation 93



Chroniques...



VU DE DOS

Trente ans de dessins plus que politiques

Dessinateur au *Canard enchaîné* depuis 1974, Cardon se moque allègrement de l'ordre établi, médiatique, politique, économique... Féroce, il l'est sans complaisance avec le pouvoir, tout autant, à s'en taper les cuisses, toujours. Son trait fin attire l'œil et il campe principalement ses personnages de dos – on voit suffisamment leur tronche comme ça – souvent sur un terrain vierge s'étendant à perte de vue. Les quatre derniers présidents de la République se voient réservé un traitement d'une ironie mordante, mais aussi les patrons, les religieux, les bourgeois, les politiciens de tout bord. Certains dessins sont aussi magnifiquement évocateurs, comme ce Rimbaud fuyant avec détermination les grotesques personnages de Disney : là où le capitalisme débarque, la poésie s'en va!

Cardon, *L'Échappée*, 2010, 220 pages, 22 euros.



Bastien ✎ Culture-spectacle RP

DYNAMITE!

1830-1930 : un siècle de violence de classe en Amérique

Bien que datant de 1931 ce livre est ici traduit pour la première fois en français. Les amateurs de l'auteur de romans noirs Valerio Evangelisti connaîtront déjà les thèmes dont il est question : le syndicalisme étatsunien et ses aspects mafieux, corrompus, violents. Bien que l'on pense avoir à faire à un phénomène contemporain, cette dérive trouve sa source dès l'immigration massive d'Européens au XIX^e siècle et leur apport de l'idéal révolutionnaire. Ce livre très agréable à se mettre sous la dent montre bien la violence du capitalisme et donc la naissance du syndicalisme et comment ces lutteurs de classe en sont venus à sous-traiter l'explosion par la dynamite – moyen de lutte ordinaire – à la mafia, se comportant ainsi comme un prestataire de service, porte d'entrée du loup dans la bergerie.

Louis Adamic, *Sao Maï*, 2010, 476 pages, 15 euros.



Bastien ✎ Culture-spectacle RP

Des militants de la CNT et d'ailleurs saluent **Valérie**

Salut Valérie !

À la suite des grèves de décembre 1995, qui ont vu l'apparition médiatique de la CNT, un journal coréen a envoyé des journalistes rue des Vignoles pour interviewer ses militants. Ce qui les a marqués, c'est que la secrétaire confédérale balayait la cour. Même si cela nous semble évident, c'est, me semble-t-il, un bel hommage à lui rendre que de rappeler qu'à la CNT, il n'y a pas de tâches nobles réservées aux mandatés et de tâches ingrates pour les autres. Valérie n'était pas seulement une militante généreuse, elle était aussi peintre. Et nous avons eu l'occasion d'exposer plusieurs fois ensemble, au 33 rue des Vignoles, à l'espace Louise-Michel, ou à Publico, dans le cadre d'expos collectives organisées par l'éphémère section Arts graphiques et plastiques de la CNT en solidarité avec les grévistes, que ce soit ceux de décembre 1995 ou de la Comatec. Salut Valérie !

Georges *Culture-Spectacle RP*

Valérie, surnommée par nos bons soins «la Patronne», a été l'une des premières femmes à être secrétaire confédérale d'une organisation syndicale française, précision qu'on aimait lui rappeler, et qu'elle faisait semblant de ne pas apprécier du tout avant de partir dans un grand éclat de rire. Sa bonne humeur, son écoute et une énergie débordante ont marqué cette époque de reconstruction

de la CNT. Son engagement, bien loin des formalismes, donnait à son militantisme une fraîcheur et une motivation pour les jeunes militants que nous étions. Son mandat s'est inscrit dans une dynamique de renaissance de la CNT, entre autres lors des grèves de 1995, avec des cortèges enfin dignes. Sans le travail de Valérie (et d'autres), la CNT ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui même si elle n'aimerait pas ce constat car son engagement était tout en modestie.

Corto Ravena *SIPM.*

Ayant fréquenté la rue des Vignoles pendant une quarantaine d'années, je n'ai jamais eu autant de plaisir à y aller que pendant le temps, trop court, où Valérie, secrétaire de la CNT, y a eu son quartier général. De 1994 à 1997 ont fait irruption aux avant-postes de la lutte sociale les Indiens insurgés du Chiapas, les sans-papiers en France puis en Europe, les chômeurs et les précaires partout. Ce n'est pas un hasard si ces années de renaissance des luttes, de regain d'imagination et de combativité, ont trouvé de porte-parole comme Madjiguène Cissé, pour la Coordination des sans-papiers, comme Valérie Franiatte, pour la CNT. Toutes ces luttes se sont retrouvées aux Vignoles avec une jeune génération dont Valérie, antithèse de la bureaucratie, ignorant toute langue de bois, a su traduire et exprimer la vitalité avec intelligence et générosité.

Cette insurgée de la volonté de vivre menait un combat quotidien qui vient malheureusement de prendre fin. Salut à toi, Valérie, il a loucha sigue !

Marc Tomsin, *Syndicat des correcteurs, CSPCL*



84 ans de combat syndical !

Le Combat syndicaliste, organe de presse de la Confédération nationale du travail s'est toujours donné pour objectif d'être un journal relayant l'actualité des syndicats de la CNT et plus généralement des luttes ouvrières et sociales. Cependant, il ne restreint pas son champ d'investigation à la seule actualité syndicale : en effet il propose à ses lecteurs et lectrices des articles d'analyse et de réflexion ainsi que des pages à vocation culturelles.

Petite chronologie

Le *Combat syndicaliste* est créé en décembre 1926 à la suite du congrès de Lyon ayant eu lieu en novembre de la même année. Ainsi la CGT-SR se dote d'un journal à dimension nationale et internationale pour diffuser tant son action que ses idées. La parution se fait alors de manière mensuelle. Jusqu'en 1928, *Le Combat syndicaliste* est publié à Lyon. Un changement d'ampleur se produit à partir de mai 1933, le journal devient hebdomadaire et après avoir eu lieu à Paris, sa publication se fait dès lors à Limoges. Il couvre de manière importante la Guerre d'Espagne en 1936.

Cependant, dans la période trouble de la Seconde Guerre mondiale, la production est interrompue. Elle reprend néanmoins en avril de l'année 1947 après la création récente de la CNT en France qui s'inscrit dans la continuité de la CGT-SR et dont elle reprend le titre historique. S'ensuit une période où la parution du CS est conditionnée à l'actualité du syndicat est donc si sa parution se poursuit sa périodicité évolue en conséquence. Les réfugiés espagnols contribueront grandement à sa rédaction. Le journal comportera des pages en français et langues en usage outre Pyrénées. Tout naturellement, il se fera l'écho des luttes anti-franquistes.

Aujourd'hui, la formule du *Combat syn-*

dicaliste remonte à 2006, après le congrès d'Agén où la maquette a été changée ainsi que les grandes lignes thématiques. Cette version a été complétée en octobre 2008, après le congrès de Lille (bourse des travailleurs, billet d'humeur).

Ainsi, *Le Combat syndicaliste* se fait le relais des luttes tant locales qu'internationales et se veut être un reflet fidèle de l'actualité syndicale de la CNT et donc renforce les liens interprofessionnelles au sein de la confédération. *Le Combat syndicaliste* reste un journal attaché aux pratiques syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes, toutes les tâches induites pour sa réalisation étant réalisées par des syndiqués après leurs journées de travail. De plus, réalisé sans publicité et sans subvention, et ne vivant que de ses abonnements et de manifestations de soutien, il est indépendant financièrement.

À l'heure où les grands groupes de communication contrôlent la presse, il est impératif de renforcer nos outils d'information afin de tendre au maximum vers notre but : l'autonomie de classe et l'émancipation des travailleurs. Cela fait 84 ans que ce journal participe - à sa hauteur - de ce projet ambitieux mais plus que jamais légitime.

Lise *Éduc 69*



En bref...

Antifascisme

Le jeudi 11 novembre avait lieu une rencontre régionale du FNJ à Saint-Étienne dans le but de refonder une section FNJ dans la Loire. L'information avait circulé et une quarantaine d'antifas étaient déjà présents dès 8 heures.



Saint-Étienne à jamais antifasciste !

De nombreuses personnes les ont rejoints tout au long de la matinée jusqu'à constituer un cortège de 150 antifas vers 11 heures aux abords de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, où ils se sont rendus ! Les antifas étaient beaucoup plus nombreux et une fois de plus les fafs ont été protégés par un important dispositif policier complètement débordé.



Démosphère (Paris) est un agenda militant de la région parisienne. Nous publions depuis trois ans et demi de nombreux rendez-vous (manifestations, rassemblements, débats...) couvrant une large gamme de sensibilités de la gauche. Démosphère représente un gros travail quotidien.

Démosphère c'est aujourd'hui :

- des agendas Web sur plusieurs régions (Paris, Grèce, Toulouse, Maine-et-loire, Gironde, etc.);
- une plate-forme technique d'hébergement pouvant accueillir de nouveaux agendas;
- un logiciel libre <http://code.demosphere.eu>.

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

VACANCES D'ÉTÉ
GRANDE BRADERIE SUR NOS DROITS ?

CETTE ANNÉE ON NE BOUGE PAS
LE SACRIFICE BOUGER ENTIÈREMENT

SOMMAIRE
Les vacances d'été
Le sacrifice
Le crime de Lisbonne
Le mouvement ouvrier

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

UNE SEULE SOLUTION POUR LES SALAIRES : LA SUPPRESSION DU SALARIAT
(Voir page 12)

Une bombe explose dans le local CNT de Toulouse
Nouveau crime du fascisme à Lisbonne

SOMMAIRE
Le crime de Lisbonne
Le mouvement ouvrier
Le sacrifice
Le crime de Toulouse

Le Combat Syndicaliste
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Du 1^{er} mai... à la grève générale ?

No pasaran !

Syndique-toi

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

Si vous ne tenez pas à travailler en usine, ne vous engagez surtout pas dans les CRS

LA DÉTENTE S'AMORCE

SOMMAIRE
Les tâches de la CNT 1973
L'engagement à l'école
Le mouvement ouvrier
Les luttes antifascistes

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

Petites nouvelles de la répression dans nos belles provinces françaises

ECHOS DE LYON :

- Neuf travailleurs de «Berliet» passent en jugement le 27 novembre en vertu de la loi anti-casseurs.
- Pour 'assurer la réussite' de la réforme de la police lyonnaise, quarante 'fonctionnaires et civils' vont être envoyés sur place, en renfort, par Marcellin.

Le Combat Syndicaliste
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'élan est donné pour une lutte prolongée :

Mettre le capitalisme à la retraite

SOMMAIRE
Le mouvement ouvrier
Le sacrifice
Le crime de Toulouse

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

GREVE DU VOTE

POMPIDOU DONNE 200 MILLIONS A SEGUY

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Fin de jouer !

SOMMAIRE
Le mouvement ouvrier
Le sacrifice
Le crime de Toulouse

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS POUR INTÉRESSER LES SALARIÉS ?

La crise électorale
Le mouvement ouvrier
Le sacrifice
Le crime de Toulouse

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

GREVE GENERALE

LE PROBLÈME DE L'UNITÉ

Mettre le capitalisme à la retraite

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'ASSEMBLÉE DES TRAVAILLEURS

Plus au large d'après ?

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'HOMME DE L'ANNÉE 98 : LE CHÔMEUR

Chômeurs
Internationaux
Sans-papiers
International

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

Église et argent
Congrès CNT PIT
Mutuelles
France et atome
Emploi-ennui

DOSSIER EGLISE

5000

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

MORT A FRANCO

L'Église et le capital veulent que l'ordre fasciste soit maintenu en Espagne. Face à la réaction bourgeoise, le peuple Espagnol a fait son choix : LA RÉVOLUTION

5000

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. SYNDICALISTE A.I.T.

MORT A FRANCO

L'Église et le capital veulent que l'ordre fasciste soit maintenu en Espagne. Face à la réaction bourgeoise, le peuple Espagnol a fait son choix : LA RÉVOLUTION

5000

LE COMBAT SYNDICALISTE
C.N.T. CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

On vit Ici, on bosse Ici, on reste Ici !

On vit Ici, on bosse Ici, on reste Ici !